



Fondation Prince Laurent
Stichting Prins Laurent

JOURNAL DE LA FONDATION PRINCE LAURENT

EDITORIAL

BIENTOT UN NOUVEAU DISPENSAIRE DANS LE BORINAGE

Alors que les trois dispensaires de Bruxelles, Seraing et Anvers de la Fondation Prince Laurent justifient chaque jour davantage leur raison d'être en soignant en moyenne plus de 1.000 animaux par mois, la nécessité s'est fait sentir d'envisager l'ouverture prochaine d'un quatrième dispensaire dans le Borinage, une région tout particulièrement touchée par la pauvreté et les difficultés d'existence.

Aujourd'hui on peut annoncer que ce projet qui est en voie de réalisation à très brève échéance, dans le courant de l'année 2004, verra le jour dans l'entité de Boussu-Hornu grâce à l'aide et à l'appui de son bourgmestre, Robert Urbain, ministre d'Etat, qui a accueilli le projet avec enthousiasme et a vu dans l'initiative un atout supplémentaire au bénéfice de la population défavorisée de la région.

Pourquoi le choix de l'implantation du nouveau dispensaire s'est-il porté sur Boussu-Hornu ? Très certainement parce que la commune jouit d'une position centrale dans le Borinage mais aussi parce qu'elle bénéficie d'une renommée culturelle qui dépasse de loin les frontières de la Wallonie grâce au rayonnement du Grand Hornu et de son tout nouveau musée d'art contemporain.

Une conception novatrice pour notre quatrième dispensaire

Notre dispensaire du Borinage dont l'antenne fixe pourrait vraisemblablement être installée dans l'ancienne gendarmerie d'Hornu, se démarquera sans conteste de ses trois grands frères puisqu'il s'articulera autour d'une structure double : celle d'un dispensaire fixe implanté à Boussu-Hornu, complétée par un



dispensaire mobile qui sillonnera la région en se rendant chaque semaine dans trois localités, encore à définir, (probablement Mons, Châtelet et Charleroi) pour y pratiquer de la médecine vétérinaire d'urgence.

La réussite de ce dispensaire mobile, une idée chère depuis longtemps déjà, à notre président, S.A.R. le Prince Laurent, n'a pu se concrétiser que grâce au généreux mécénat de la société Daimler-Chrysler qui a choisi d'offrir un bus à la Fondation, et grâce à la tout aussi grande générosité des TEC Hainaut qui ont décidé de prendre en charge l'aménagement intérieur et médical du véhicule.

Mais nos remerciements doivent également s'adresser au Gouvernement provincial du Hainaut qui a décidé de mettre gratuitement à disposition de la Fondation, trois employés administratifs qui seront chargés de la gestion journalière du nouveau dispen-

saire ; sans oublier le Dr vétérinaire Pascal Lafosse qui s'est dépensé sans compter pour faciliter les négociations avec les autorités publiques en vue de la constitution de cette antenne de la Fondation dans le Borinage et qui sera très certainement appelé à jouer, dès l'ouverture de celle-ci, un rôle de gestion et de coordination.

Une étape de plus dans notre lutte contre la paupérisation

Avec l'ouverture prochaine de ce quatrième dispensaire, et pourquoi pas, l'ouverture d'un cinquième dispensaire dans une région socialement difficile de Flandre, les buts que poursuit la Fondation dans sa lutte contre la paupérisation sont une nouvelle fois atteints.

Ainsi que l'a maintes fois souligné notre président, "l'existence des dispensaires constitue une réponse aux problèmes des personnes âgées, exclues, malades, handicapées ou

isolées, réduites à vivre dans le silence et la solitude d'une société de plus en plus riche où l'on enregistre malheureusement de plus en plus de précarité."

Pourtant, malgré leur raison d'être évidente, les dispensaires vétérinaires de la Fondation Prince Laurent ne reçoivent pas de subside des pouvoirs publics. Ils vivent grâce au sponsoring, au mécénat, aux cotisations payées par les amis de la Fondation mais aussi grâce aux bénévoles qui y consacrent leur temps pour accueillir maître et animal avec respect et chaleur humaine.

Le succès des dispensaires de Bruxelles, d'Anvers et de Seraing et bientôt du Borinage (y compris son dispensaire mobile) prouve à

suffisance que de plus en plus de personnes se retrouvent dans le besoin (plus d'1,2 millions de personnes se situent au dessous du seuil de pauvreté dans notre pays.

Ce succès est bien évidemment loin d'être un objet de satisfaction car dans une société plus juste et plus équitable, de tels dispensaires, où les personnes disposant de très peu de revenus peuvent faire soigner leur animal gratuitement, ne devraient pas avoir de raison d'être.

Dr Jean BASTIEN
Administrateur délégué

SOMMAIRE

Editorial	p1
Aidez-nous - Award 2003	p2
Du côté de nos dispensaires	p3
Le bien-être animal vu par l'Europe	p4
Tribune libre	p5
BPMA	p6
ERWF	p7
Environnement	p8
Carnet d'adresses	p8